

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 7 décembre 2020 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Josef Mathis,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Monsieur Martin Blanchette,

Monsieur Raymond Dumont,
Madame Céleste Simard,
Madame Myriam Bourgault.

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2020-12-159 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2020-12-160 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2020

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2020-12-161 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.11.2020 pour valoir comme ci au long reproduite et formant un total de 53 105.03 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : Valeurs déclarées : Permis numéros :

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

Refinancement d'un emprunt de 86 200 \$ relatif à un emprunt échéant le 1^{er} mars 2021. (Petit-Montréal et la Caserne)

- Décision : les frais d'escompte (maximum de 2 % du montant total de financement) seront payés à même le fonds général de La Municipalité ou par un règlement d'emprunt.
- Fond général
- Comme le Ministère des Finances ne supervise pas les financements inférieurs à 100 000 \$, nous transigerons directement avec une institution financière.

Faire Soumission avec Caisse Desjardins, Banque National

2020-12-162 ARRÉRAGE DE TAXES

Sur proposition de Monsieur Raymond Dumont, il est résolu à l'unanimité des membres présents de faire parvenir une lettre de dernier avis à tous les contribuables dont les taxes 2020 sont en souffrance et demandant un paiement pour le 11 janvier 2021 sans quoi le dossier sera transmis à la MRC de Bécancour pour vente pour taxes.

ADOPTÉE

2020-12-163 CALENDRIER DES SÉANCES 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Céleste Simard et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances débuteront à 20 h :

11 janvier	3 mai	13 septembre
8 février	7 juin	4 octobre
8 mars	5 juillet	15 novembre
12 avril	2 août	6 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

BUDGET 2021 : Confirmation des dates : Séance de travail : 14 décembre à 19h30 -
ADOPTION DU BUDGET : 21 décembre à 11h00.

2020-12-165 ACHAT Logiciel de travail à distance

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'achat du logiciel Splashtop de travail à distance au montant de 80\$ par ordinateur pour Émilie Allard, l'adjointe administrative et Caroline Simoneau, directrice générale.

ADOPTÉE

2020-12-166 PROPOSITION AU CONSOMMATEUR

CONSIDÉRANT QUE le contribuable matricule numéro 1129-62-4020

CONSIDÉRANT QUE le contribuable dont les taxes 2020 sont en souffrance

CONSIDÉRANT QU'UNE proposition au consommateur du matricule ci-haut en date du 27 Novembre 2020 au montant de 1700\$ a été faite à la municipalité

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la proposition.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur Josef Mathis qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, il sera présenté un règlement établissant les taux de taxation, tarifications et modalités de paiement pour l'année 2021.

AVIS DE MOTION donné par Monsieur Martin blanchette, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente il sera présenté un règlement autorisant la directrice générale/secrétaire-trésorière et l'inspecteur municipal à effectuer des dépenses

URBANISME :

2020-12-167 Demande à la MRC Bécancour de modifier les règlements d'urbanisme pour gérer la vente et la culture de cannabis.

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada a adopté le 17 octobre 2018, une loi sur la légalisation du cannabis;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs industries du cannabis sont en projet ou déjà en fonction sur le territoire de la MRC de Bécancour;

CONSIDÉRANT QU'UNE rencontre a eu lieu le 26 novembre dernier, avec Madame Marie-Pier Lamy de la MRC de Bécancour et des élus du conseil d'administration de la Municipalité de Lemieux dans le but de discuter des

propositions possibles concernant la modification du règlement d'urbanisme concernant la culture et la transformation du cannabis;

Sur proposition de Monsieur Raymond Dumont, il est résolu à l'unanimité des membres présents de faire la demande à la MRC de Bécancour de modification de règlements d'urbanisme concernant la culture et la transformation de cannabis dans le territoire de la Municipalité de Lemieux.
ADOPTÉE

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

2020-12-168 DÉNEIGEMENT DU MARAIS

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter de payer Monsieur Jérémie Cantin 30\$ par passage de déneigement du marais pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉE

VOIRIE:

2020-12-169 Travaux ponceau structure P-05315 route 263 – de la Rivière

CONSIDÉRANT que la structure P-05315 située sur la Route 263 dans la municipalité de Lemieux présente des défauts, et que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) souhaite procéder à son remplacement;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre entre le MTQ et la municipalité de Lemieux a eu lieu le 10 novembre 2020 et que de l'information complémentaire et des documents révisés ont été transmis par courriel à la municipalité le 20 novembre 2020 dans le but d'informer la municipalité de l'état d'avancement du projet;

CONSIDÉRANT qu'il a été communiqué à la municipalité de Lemieux qu'il y aura une fermeture complète de la route avec chemin de détour sur routes municipales tout au long des travaux d'une durée approximative de 6 semaines;

CONSIDÉRANT que lors de cette rencontre, le ministère a informé la municipalité que la route conservera la même largeur carrossable qu'actuellement, soit de 9.0m (deux voies de circulation de 3.0m avec deux accotements de 1,5m) et que la vitesse affichée restera de 90 km/h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Josef Mathis, appuyé(e) unanimement résolu de ce qui suit :

QUE la municipalité accepte le principe de réalisation des travaux de remplacement du P-05315 tel que communiqué par courriel le 18 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VRAIE COPIE d'une résolution adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Lemieux, à sa séance ordinaire du 7 décembre.

Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-170 ENTENTE RELATIF A L'ENTRETIEN DU RANG DES CYPRES ENTRE ST-SYLVÈRE ET LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

CONSIDÉRANT QU'IL y a une entente relative à l'entretien du Rang des Cyprès entre la municipalité de St-Sylvère et la municipalité de Lemieux;

CONSIDÉRANT le partage moitié moitié des travaux pour Rang des Cyprès;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux reçoit la subvention au complet pour ce chemin;

CONSIDÉRANT le total des travaux réalisés en 2019 sur le Rang des Cyprès et le pourcentage de la subvention accordé, la part du montant des dépenses pour la Municipalité de St-Sylvère est de 267.98;

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents les membres du conseil a décidés d'absorber ce montant.

ADOPTÉE

2020-12-171 ENTENTE RELATIF A L'ENTRETIEN DU RANG DES CYPRES ENTRE SAINTE-MARIE DE BLANDFORD ET DE LEMIEUX

CONSIDÉRANT QU'IL y a une entente relative à l'entretien du Route à Bouchard entre SAINTE-MARIE DE BLANDFORD et LEMIEUX

CONSIDÉRANT le partage des travaux pour la Route à Bouchard

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux reçoit la subvention pour ce chemin

CONSIDÉRANT le total des travaux réalisés en 2019 sur le Route à Bouchard et le pourcentage de la subvention accorder à ce chemin la part de la Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford au montant de 28.15

CONSIDÉRANT QUE la somme due est moins de 500\$

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents le conseil à décider absorber ce montant.

ADOPTÉE

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS : Rien à signaler.

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le.

Il y fut question

DOCUMENTS :

RÉGIE DES DÉCHETS

A partir de janvier une semaine le bac bleu et une semaine le bac gris.

Prochaine rencontre en février 2021

INCENDIE :

2020-12-172 ENTRETIEN DES BORNES SÈCHES SAISON 2020-2021

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de demander à Monsieur Jérémie Cantin de la ferme des mil brome, propriétaire de la ferme Olymar inc et au Atocas du Québec de faire l'entretien de nos bornes sèches respectives pour la saison 2020-2021.

ADOPTÉE

LOISIRS :

Ouverture de la patinoire

Consignes du gouvernement concernant les activités sportives intérieurs.

On fait la patinoire mais le chalet fermé et on met un désinfectant à l'entrée.

BIBLIOTHÈQUE :
Livraison des chutes à livres en

COURS D'EAU :
Plusieurs castors et barrage démantelé sur les terres de M. Gaston Ruel et sur les terres de M. Pierre Desjardins. Permission de la Protection de la faune du Québec.

2020-12-173

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de vérifier le niveau d'eau dans les égouts, à voir dans les grosses pluies une caméra.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

CORRESPONDANCE :

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2020 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020- 12-174 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 22h08.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

